

Texte adopté par la CA académique du SNES-FSU Grenoble du 16 mars 2026

Nous tenons cette CA académique dans un contexte de crises nationales et internationales. La guerre engagée par les Etats-Unis d'Amérique et Israël contre l'Iran et le Liban bafoue une nouvelle fois le droit international et a franchi un nouveau cap dans la brutalisation du monde. L'Europe refuse de dénoncer l'aventure militaire américano-israélienne en Iran et les discours d'Emmanuel Macron participent surtout de sa mise en scène pour tenter de regagner une posture présidentielle. Le SNES-FSU rappelle ses mandats pour la paix, appellent à participer aux rassemblements et à s'opposer à la militarisation de la jeunesse.

Les résultats du premier tour des élections municipales ont confirmé la montée du vote pour l'extrême-droite et son implantation de plus en plus importante dans tous les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. La mort de Quentin Deranque et son traitement médiatique ont permis de passer un nouveau cap dans la stratégie de dédramatisation du Rassemblement national. Dans les heures et les jours qui ont suivi son décès, les propos réducteurs, outranciers, partiels, y compris de la part du gouvernement, se sont multipliés. Alors que les faits et les responsabilités à l'origine du drame n'étaient pas établis, le discours du Rassemblement national, repris par la majorité de la classe politique et ses groupes médiatiques, s'est imposé, faisant reporter la mort de ce jeune de l'ultra-droite sur les forces de gauche, déchaînant un discours de haine, entraînant des dégradations de locaux d'organisations syndicales ou politiques. L'extrême-droite a montré cependant son vrai visage et, derrière les annonces du RN et du camp ciottiste d'exclusion de leurs rangs des franges les plus extrêmes, la stratégie est bien rodée de groupuscules d'extrême-droite qui instaurent un climat de tension dans certaines villes pour imposer leurs idées racistes et haineuses et réduire au silence les voix progressistes. Car ce sont bien l'extrême droite et la droite populiste qui sont les artisans de la « brutalisation » du débat politique. En faisant afficher le portrait de ce néofasciste sur l'hôtel de Région, Laurent Wauquiez a franchi un nouveau pas vers la collusion entre la droite et l'extrême-droite. L'extrême-droite sort en position de force et notre gouvernement, en délaissant toujours plus les services publics, en s'attaquant aux droits sociaux, lui ouvre la porte.

L'extrême droite ne sort pas de nulle part. Elle se nourrit du déclassement, des territoires abandonnés, du travail qui ne paie plus, des services publics qui ferment. Elle grandit aussi lorsque le débat public se laisse enfermer dans ses thèmes, lorsque la stigmatisation, souvent traversée par le racisme, l'emporte sur la recherche de solutions. Depuis plus de vingt ans, quel homme politique n'a pas occupé le poste de Ministre de l'Intérieur, surfé sur la thématique de l'insécurité, s'est attaqué aux droits des étranger-es, laissé allègrement l'extrême-droite gangréner les forces de l'ordre ? Quel gouvernement n'a pas conduit à plus de ségrégation sociale, à détruire les services publics et les solidarités ? L'Éducation nationale en est le triste exemple. La marchandisation et la privation portées par les gouvernements successifs conduisent à la dégradation des conditions d'encadrement des élèves, à une école à deux vitesses dans de nombreux territoires, qu'ils soient ruraux ou dans les quartiers prioritaires, favorisant le dualisme scolaire en favorisant l'enseignement privé... Au final, l'extrême-droite se nourrit des politiques qu'elle-même prône. Dans ce sens, le SNES-FSU réaffirme son engagement auprès de VISA et y adhère.

Dans un contexte de prise de pouvoir potentiellement imminente de l'extrême-droite, le SNES-FSU doit tout mettre en œuvre pour créer l'unité syndicale et être moteur dans le processus de la maison commune. C'est l'unité syndicale qui permet les victoires et le rapport de force.

À près d'un an des échéances présidentielles et législatives, le SNES et la FSU doivent demeurer une boussole pour la profession, en recréant du collectif afin de mobiliser massivement. Pour cela, le SNES et la FSU doivent préparer dès la fin de l'année scolaire un plan d'action pour l'année 2027.

Rentrée 2026 : - 66 postes.

La rentrée 2026 se prépare avec la suppression de 66 postes dans notre académie. Les collèges sont les premiers touchés avec une suppression de 105 postes. Lors du CSA académique, le rectorat a affirmé qu'une prise en compte complète de la déprise démographique aurait conduit à la suppression de deux fois plus de postes, sans donner la possibilité de vérifier ces calculs. Les moyens pour les lycées sont stabilisés, après plusieurs années de baisse successives. Dans le même temps, le rectorat a annoncé consacrer 71 ETP pour le plan « collège en progrès » qui concerne 43 collèges publics dans notre académie, reprenant les moyens dévolus aux groupes de niveau, supprimés grâce à la mobilisation initiée par le SNES-FSU.

Le retour des établissements montre que la copie du rectorat ne passe pas ! À la suite de la grève académique le jour du CSA sur les moyens de rentrée, nombreux sont les établissements qui se sont exprimés contre les conditions de rentrée, malgré la volonté de l'administration de repousser en juin les votes sur les répartitions des moyens, les fermetures de classe (et les hausses des effectifs par classe qui en découle), les compléments de service aberrants avec la multiplication des heures supplémentaires et les suppressions de poste

Mouvement intra 2026

Le mouvement intra 2026 qui débute le 18 mars s'annonce particulièrement compliqué, avec un manque de visibilité pour les collègues sur les postes vacants, sur la réalité des postes dans les établissements. Le SNES et la FSU sont pleinement mobilisés et accompagneront les collègues dans la période, particulièrement celles et ceux victimes de carte scolaire avec un calendrier contraint.

Plan « collèges en progrès », formation initiale

43 collèges publics sont concernés par le plan « collèges en progrès ». La réalité des dotations montre que ce ne sont pas des moyens supplémentaires, mais bien un pilotage par les indicateurs et une caporalisation des pratiques. Le SNES-FSU organise la résistance en mettant en relation les collègues de ces collèges pour partager les analyses et mettre en oeuvre la mise en échec de ce dispositif.

Le SNES-FSU doit également continuer à dénoncer une formation disciplinaire au rabais, les risques que le concours à bac +3 fait peser sur le statut, sur la capacité à être pleinement conceptrice et concepteur de son métier. Le combat n'est pas terminé, il nous faut lutter contre la caporalisation sous-jacente à la réforme de la formation initiale.

AED

Le rectorat a ajourné sine die les discussions sur une grille de rémunération des AED. Derrière cela, ce sont les droits des AED qui n'avancent pas avec le refus d'une augmentation du salaire, une dégradation des conditions de travail, une précarité toujours plus forte en refusant les contrats de plus d'une année... Le SNES-FSU doit construire une journée nationale d'action avant la fin de l'année pour porter nos revendications pour les AED.

AESH

Quant aux AESH, le déploiement des PAS à marche forcée à la rentrée prochaine fait craindre le pire et la poursuite de l'émiettement de leurs missions dans les classes. Les AESH souffrent d'un salaire indigne, de mauvaises conditions de travail, d'une formation insuffisante, d'une absence de reconnaissance. Le combat pour l'obtention d'un statut ne doit pas se limiter aux seul-es AESH, mais fédérer l'ensemble des personnels, toutes et tous concerné-es par l'amélioration des conditions d'inclusion qui serait permise par le statut. A ce titre, une réflexion doit être engagée sur une journée de revendication pour l'inclusion qui rassemble toute la communauté éducative, avec la création d'un statut de catégorie B pour les AESH comme principale revendication.

En plus de maintenir les AESH dans une précarité inadmissible, l'Etat traîne clairement des pieds dans le versement rétroactif de la prime REP/REP+ dont AED et AESH avaient été injustement exclu-es de 2015 à 2023, avec comme dernier piège en date des protocoles dits transactionnels parfaitement inéquitables. La FSU s'adressera au Recteur pour exiger le versement immédiat des sommes dues pour 2021 et 2022, et la proposition de protocoles transactionnels équitables pour les années antérieures. Elle demande à la section nationale de dénoncer également ces pratiques auprès du ministère.

Carrière et égalité femmes/hommes

Le rectorat a présenté le 12 mars le bilan des lignes directrices de gestion carrière. Après avoir fait corriger les documents et calculs, la FSU est intervenue sur le non-respect des règles que le rectorat se fixe lui-même. Sur la liste d'aptitude d'accès aux corps des agrégé-es, la FSU a dénoncé une sur-représentation des hommes de l'enseignement supérieur au sein de la liste proposée pour cette campagne par l'ex-rectrice de Grenoble. La réponse du rectorat est surréaliste, expliquant avoir particulièrement valorisé l'investissement hors enseignement. À barème égal, le rectorat a reconnu avoir favorisé les avis excellents pour le passage à la hors-classe, confortant le management dans les établissements, alors que c'est l'ancienneté de corps qui est le premier élément de départage.

À tous les niveaux du SNES-FSU, nous devons continuer à exiger une revalorisation sans condition des salaires et des carrières, à dénoncer le « mérite », à porter avec force nos mandats sur la nécessité de promouvoir prioritairement les collègues proches de la retraite, sur l'égalité femme/homme, sur l'évolution du ratio pro/pro pour faire de la classe exceptionnelle un débouché de carrière pour toutes et tous.

Inlassablement, nous demandons l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique pour les opérations de carrière comme pour celles de mobilité. Avec un libéralisme qui a désormais marqué profondément nos professions, notre mandat « toutes et tous agrégé-es » doit être explicité et popularisé pour susciter l'adhésion.

Retraité-es et protection sociale

Les mesures d'austérité qui frappaient les retraité-es dans les projets de budgets 2026, ont été abandonnées (gel des pensions, augmentation de la CSG, suppression de l'abattement fiscal de 10 %, doublement des franchises médicales).

Mais elles ont déjà été évoquées pour le budget 2027 ! Les journées nationales spécifiques aux retraité-es rendant visibles les revendications, (comme le 6 novembre 2025), avec rassemblements, conférences de presse, lettres aux parlementaires et motions en Préfecture doivent se poursuivre. Le SNES-FSU, avec le G9, continue à revendiquer le rattrapage des pertes subies depuis 2017 (presque 10 % de pouvoir d'achat), l'indexation des pensions sur les salaires, ainsi que l'amélioration de l'accès aux soins, point particulièrement important quand on vieillit : un ONDAM (objectif national des dépenses de l'assurance maladie) à la hauteur des besoins du Service Public de la Santé est nécessaire et une réelle politique de Santé Publique pour lutter contre les déserts médicaux.

La volonté de décentraliser les ARS et d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce la stratégie du gouvernement de désengagement de la Sécurité Sociale accentuera les inégalités territoriales.

Un tout récent décret augmente de 15 à 33 % les forfaits journée hospitalier et urgences et introduit une participation forfaitaire du patient pour les soins lourds et coûteux ! Les tarifs des complémentaires flambent depuis 3 ans et vont exploser pour les retraité-es avec la mise en œuvre de la réforme de la PSC, qui rompt toute solidarité entre retraité-es pour financer le coût de leurs soins. La surtaxe de 2 % imposée par l'État aux complémentaires sera à coup sûr répercutée sur les adhérent-es ! Il y a donc urgence pour les retraité-es comme pour les actives et actifs à ce que, mettant en œuvre notre mandat revendicatif, nous obtenions toutes et tous ensemble le remboursement des soins prescrits à 100 % par la Sécurité Sociale ! Car dans un horizon proche, beaucoup devront renoncer à leur complémentaire faute de pouvoir la financer.

Concernant l'accompagnement de la perte d'autonomie, à domicile ou en EHPAD, l'effort financier prévu en 2026, très insuffisant, ne permettra pas d'atteindre l'objectif fixé de créer 50 000 postes de professionnel·les d'ici 2030, ce qui préfigure une ouverture encore plus grande au secteur marchand et un risque d'abandon d'une partie de la population.

Pour toutes ces raisons, dans le cadre national de notre G9, de nouvelles actions des retraité-es pour l'accès aux soins et la reconquête de la Sécurité Sociale (sans oublier le pouvoir d'achat) sont prévues la semaine du 30 mars au 4 avril, avec un temps fort le 2 avril, jour d'une demande d'audience au premier ministre. Le SNES-FSU appelle les actifs et actives à les rejoindre, car ces revendications les concernent aussi de près.

La campagne d'adhésion à la Prévoyance s'est ouverte dans notre académie. Devant le risque que beaucoup de collègues n'y adhèrent pas, le SNES-FSU met en place un dossier spécial, rappelle le risque à ne pas souscrire de prévoyance pour nos collègues et interviendra auprès du rectorat pour que la communication soit réellement effective.

Syndicalisme et action

La période qui s'ouvre sera déterminante pour nos professions, tant d'un point de vue syndical avec les élections professionnelles en décembre 2026 que politiques en 2027. Les indicateurs au vert de l'action syndicale (taux de syndicalisation, participation aux stages carrières, PSC, IA, égalité, extrême-droite...) cachent cependant une perte d'adhésion dans l'action collective de la part de nos collègues, qui ne sont pas imperméables à l'individualisme qui prédomine dans notre société. Pour exemple, si de nombreux établissements se sont engagés dans la lutte pour plus de moyens pour la rentrée 2026, une part importante des établissements a approuvé les baisses ou le maintien. De même, alors que les manifestations du dimanche 8 mars ont été un succès et fédère dans notre académie, les présent-es n'y étaient pas derrière les banderoles de la FSU.

L'enjeu pour les prochains mois n'est pas de diviser ou de hiérarchiser. Les derniers mouvements ont montré la difficulté à mobiliser les collègues sur les enjeux sociaux et sociétaux que nous portons. La force du SNES-FSU est d'être au plus proche des collègues, de répondre aux questions individuelles, de les défendre et à les mobiliser collectivement. Quel·le collègue n'est pas aujourd'hui convaincu·e que le 100 % SECU n'est pas la solution ? Nous devons continuer d'expliquer la lutte pour l'égalité salariale, contre les heures supplémentaires, contre le management et l'évaluation sont parties prenantes de l'égalité femmes/hommes ? Les défis à relever sont forts dans les mois qui viennent et le SNES-FSU doit s'engager dès aujourd'hui dans la « bataille culturelle » que mènent la droite et ses composantes les plus extrêmes. La réalisation des objectifs du SNES-FSU ne pourra se faire que dans la stabilité, S2 et S3 restant en lien étroit avec le S4, c'est-à-dire le secrétariat général et les instances démocratiquement élues telles qu'elles ont émergé suite au dernier congrès.

Dans l'immédiat, le SNES-FSU doit mobiliser pleinement pour une **journée nationale de grève d'ici avril** les collègues dans toute l'éducation contre les suppressions d'emplois qui touchent le premier et le second degré, et aussi à moyen terme, pour montrer et convaincre que nos revendications en matière de salaires, carrières et conditions de travail sont finançables et ainsi arriver en position de force aux discussions sur le budget 2027, et aussi peser dans le débat de l'élection présidentielle.

La CA académique du SNES-FSU appelle à tenir dès aujourd'hui des heures d'information syndicale pour déconstruire le discours dominant sur les suppressions d'emplois, alors que les politiques publiques favorisent ouvertement l'enseignement privé.

Elle appelle à participer à la semaine des retraité-es pour l'accès aux soins et la reconquête de la Sécurité Sociale (sans oublier le pouvoir d'achat) prévue **la semaine du 30 mars au 4 avril, avec un temps fort le 2 avril**.

Le sommet du G7 à Evian, du 15 au 17 prochain, sera un moment fort de mobilisation contre la guerre, le militarisme et l'impérialisme. Le SNES-FSU encouragera et investira les cadres de mobilisation unitaire, notamment syndicale contre ce G7.

Pour : 28 ; Contre : 5 ; Abs : 3 : NPPV : 0